

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS
UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)



RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur



AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)



PAS DE SAC DE PLASTIQUE,
MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.



DÉCHETS LES DÉCHETS SONT DES OBJETS



EN FIN DE VIE UTILE
qui ne peuvent être déposés
ni au bac brun ou bleu/vert,
ni à l'écocentre,
ni aux comptoirs d'entraide.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- Vaisselle et porcelaine brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

- Roues et poignées orientées vers la maison
- Bacs placés côte à côte et espacés de 60 cm (2 pi)



- Bacs sur votre propriété, près de la bordure de rue (1 à 1,5 m)
- Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi) de chaque côté du bac
- En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

RÉCUPÉRATION EN VRAC



Modernisation :
consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenants de produits d'entretien ménager
- Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- Boîtes de carton
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides



IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- Cahiers sans reliure



EXCEPTIONS

- Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styromousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchets)



Pour plus d'information,
visitez bacimpact.ca



CALENDRIER DE COLLECTES 2025 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



51%
bac noir



22%
bac brun



27%
bac bleu



Encore aujourd'hui,
la majorité des
matières collectées
sont des déchets.

Trions nos matières
pour réduire nos
déchets.
C'est assez!

SAINTE AGATHE
DES MONTS

819 326-4595
vsadm.ca

TRAINDEVIEDURBLE.com

NOTRE TERRITOIRE
MILLE AVENIR
MRC DES
LAURENTIDES

JANVIER					FÉVRIER					MARS					AVRIL					MAI				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30	31	X	2	3	3	4	5	6	7	3	4	5	6	7	31	1	2	3	4	28	29	30	1	2
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31	3	4	5	6	7	31	1	2	3	4	28	29	30	1	2	26	27	28	29	30

JUIN					JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2	3	4	5	6	30	1	2	3	4	28	29	30	31	1	1	2	3	4	5	29	30	1	2	3
9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10
16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17
23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24
30	1	2	3	4	28	29	30	31	1	25	26	27	28	29	29	30	1	2	3	27	28	29	30	31

NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	1	2	3	4	5
10	11	12	13	14	8	9	10	11	12
17	18	19	20	21	15	16	17	18	19
24	25	26	27	28	22	23	24	X	26
1	2	3	4	5	29	30	31	X	2

X : Collectes reportées

2 janvier 2025 : secteur centre-ville.
26 déc. 2025 et 2 janv. 2026 : secteur Nord.

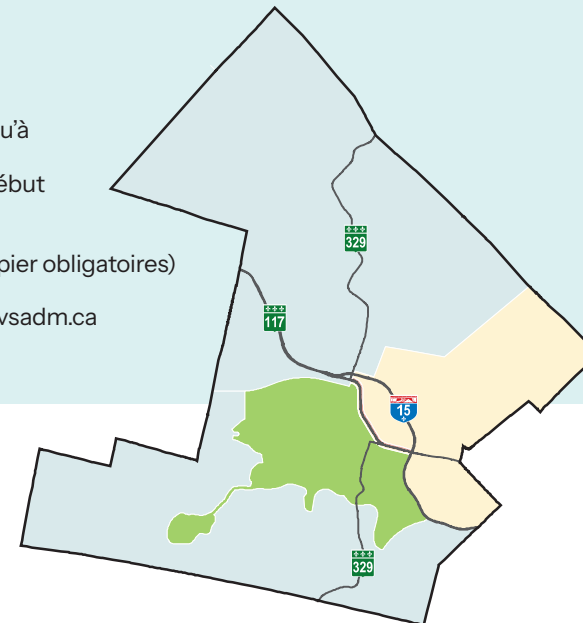
Collectes annuelles :

Inscription obligatoire en ligne ou par téléphone jusqu'à 1 semaine avant le début de la collecte.

- **Articles mis au chemin le dimanche précédant** le début de la collecte. Collecte sur quelques jours.
- **Sapins** : débute le 13 janv. 2025
- **Feuilles mortes** : débute le 3 nov. 2025 (sacs de papier obligatoires)
- **Encombrants** : mai et juillet (dates à venir)
- **Informations et inscriptions** : visitez notre site Web vsadm.ca ou contactez-nous au 819-326-4595.

- MERCREDI : CENTRE-VILLE
- JEUDI : SECTEUR NORD
- VENDREDI : SECTEUR SUD / FATIMA

Pour toutes questions relatives à la collecte, contactez la RITL. www.ritl.ca • 819 681-3379



Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite :

- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.



TRAINDEVIEDURBLE.com

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, Principale Est

Du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} au 31 décembre

Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1^{er} avril au 30 novembre
Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30

Fermé les jours fériés ainsi que le 2 janvier et le 26 décembre 2025



- ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT)
- DÉCHETS
- DÉCHETS + ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT) + ORGANIQUES